



LA LETTRE **SÉCURITÉ** DE LA MAIRIE DU XVI^e

EDITO **LE RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE SERA DÉCISIF**



Jérémie REDLER
Maire du XVI^e arrondissement

Ne faisons pas la fine bouche devant les bonnes nouvelles, elles ne sont pas si fréquentes ! Nous ne pouvons donc que nous réjouir des statistiques sur l'insécurité du premier semestre, publiées voici quelques jours (lire le détail ci-dessous) : dans notre arrondissement, les atteintes volontaires à l'intégrité physique – les violences aux personnes – ont baissé de 14,7% au cours des six premiers mois de 2024 par rapport à la même période de 2023, lors que les atteintes aux biens ont diminué de 4,8%. Le travail quotidien mené en commun par la mairie d'arrondissement et les forces de sécurité (police nationale, police municipale, GPIS), en particulier dans le sud de l'arrondissement, explique pour une bonne part ces résultats positifs.

Mais ces chiffres sont également dus à l'effort accompli ces derniers mois sur le XVI^e par la Préfecture de Police, dans la perspective des Jeux olympiques. Un effort particulièrement sensible dans le quartier du Trocadéro, progressivement nettoyé des joueurs de bonneteau, vendeurs à la sauvette et autres voleurs qui y pullulaient. Plusieurs centaines d'effectifs de la police nationale, venus de province, sont arrivés en renfort depuis quelques semaines et patrouillent dans nos rues, à la grande satisfaction des habitants. Mais tous se posent la même question : que se passera-t-il après les Jeux ? Le terrain reconquis sur la délinquance sera-t-il reperdu ou conservé ? Pour notre sécurité, aucun doute : le rendez-vous de l'automne sera décisif.

FOCUS SUR **UN PREMIER SEMESTRE ENCOURAGEANT**

Publiés début juillet par la Préfecture de Police, les indicateurs de la délinquance parisienne concernant les six premiers mois de 2024 sont bons, et même particulièrement bons pour ce qui est de notre arrondissement. Par rapport au premier semestre 2023, les atteintes volontaires à l'intégrité physique (violences aux personnes) baissent de -14,71% et les atteintes aux biens de -4,81%. Sur l'ensemble de la capitale, ces chiffres sont respectivement de -7,07% et de -11,73%. Rappelons que ces indicateurs recensent les crimes et délits soit constatés directement par les forces de police, soit révélés par les dépôts de plaintes ou mains courantes enregistrés dans les commissariats.

Si la tendance générale est bonne, l'examen par types de délits révèle toutefois des indications préoccupantes. Au sein des atteintes volontaires à l'intégrité physique, le seul indicateur en hausse est celui des violences sexuelles : +22,13% sur six mois, et même +35,29% sur le seul mois de juin ! Certes, les victimes de tels faits hésitent moins qu'autrefois à déposer plainte ; certes, les fonctionnaires de police sont mieux formés pour les auditionner dans un cadre leur permettant d'exprimer ce qu'elles ont vécu : une hausse d'un tel niveau n'en est pas moins révélatrice d'une évolution inadmissible de notre société.

Le mois de juin est également significatif en ce qui concerne l'évolution des atteintes aux biens : les vols à la roulotte et les dégradations et incendies volontaires, en hausse sur le semestre, reculent fortement en juin. Mais c'est l'inverse en ce qui concerne les cambriolages de résidences principales : en baisse de -14,81% sur le semestre, elles augmentent de +10,53% en juin. Une raison supplémentaire, si vous quittez Paris quelque temps, pour faire surveiller votre résidence principale dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (lire page 2).



Les cambriolages de résidences principales en hausse en juin (DR).

COMMENT L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES PEUT PROTÉGER VOTRE DOMICILE EN VOTRE ABSENCE



Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

Beaucoup ignorent encore son existence, et pourtant l'Opération Tranquillité Vacances fête cette année son demi-siècle. C'est en effet en 1974 que police et gendarmerie ont inauguré ce dispositif qui permet, notamment pendant les vacances scolaires, de faire protéger son domicile par les forces de l'ordre. Si vous vous absentez plus de 3 jours et moins de 3 mois, à tout moment de l'année, vous pouvez vous inscrire gratuitement à l'Opération Tranquillité Vacances au plus tard quarante-huit heures avant votre départ. Soit vous vous rendez au commissariat central du XVI^e, 62 avenue Mozart, soit vous le faites en ligne sur le site Mon service public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>) ou sur le site Internet de la Préfecture de Police (<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/vos-services-en-ligne/operation-tranquillite-vacances>).

Une inscription qui vous garantit, pendant votre absence, le passage fréquent de patrouilles de la police nationale, de jour comme de nuit et sept jours sur sept, autour de votre résidence principale, que vous en soyez propriétaire ou locataire et qu'il s'agisse d'un appartement, d'une maison, voire d'une péniche. En revanche, les résidences secondaires et les commerces ne sont pas concernés. Le dispositif prévoit aussi de vous prévenir, vous-même ou une personne de confiance choisie par vous, en cas d'anomalie, d'intrusion ou de tentative d'intrusion. Avec les Jeux olympiques et paralympiques et l'afflux de visiteurs prévu, en particulier dans notre arrondissement, 2024 est en tout cas l'année idéale pour tester l'Opération Tranquillité Vacances, dont les résultats depuis cinquante ans garantissent l'efficacité. Il vous sera ainsi loisible, si vous le souhaitez, de quitter la capitale en toute sérénité...



Un logo connu depuis 1974 (DR).

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Gens du voyage

Sous la conduite de la police municipale, renforcée par des effectifs de la police nationale, une importante opération a eu lieu le matin du jeudi 20 juin sur l'aire d'accueil des gens du voyage, Route des Tribunes dans le Bois de Boulogne. Objectif : mettre fin à des ventes illégales de véhicules d'occasion se déroulant sur une des voies d'accès à cette aire, interdite au stationnement. Près d'une trentaine d'agents ont procédé à vingt-sept procès-verbaux et à deux enlèvements, ce qui a permis de restaurer la fluidité d'accès à la voie concernée.

Faisanderie rénovée

Les locaux de la police nationale situés au 75 rue de la Faisanderie viennent de connaître une importante rénovation. En conséquence, le site va pouvoir de nouveau accueillir des personnes souhaitant porter plainte ou déposer une main courante, du lundi au vendredi, de 8h à 18h. Opérations également possibles au commissariat central de l'avenue Mozart.

Muette et Ranelagh

Évincée des Tuileries pour cause de Jeux olympiques et paralympiques, la « fête de l'été » des forains se tient finalement sur la Pelouse de La Muette. Avec pour conséquence positive l'impossibilité d'utiliser cet espace les soirs de week-ends pour y installer illégalement des rôtisseries, des sonorisations puissantes et des jeux d'argent, comme le faisaient certaines communautés asiatiques ou sud-américaines. Le phénomène tendant à se déplacer vers le Jardin du Ranelagh, la mairie du XVI^e a appelé à la vigilance les polices nationale et municipale, afin d'éviter que les

nuisances constatées à La Muette les années précédentes ne s'y reproduisent.

Bal des pompiers



Pour la deuxième année consécutive, à l'initiative de l'adjudant-chef Julien Defosset, chef du centre Dauphine, et en partenariat avec la mairie d'arrondissement, un grand bal populaire s'est déroulé dans et aux alentours de cette caserne de pompiers le soir du 13 juillet à l'occasion de la fête nationale. Près de 3000 personnes ont participé à cette soirée, qui s'est déroulée rue Mesnil jusqu'à une heure avancée de la nuit. Jérémy Redler, maire du XVI^e, s'y est rendu en compagnie de plusieurs de ses adjoints.

Vol à domicile

Trois individus ayant pénétré violemment de force dans son appartement de la rue de Longchamp dans la nuit du 16 au 17 juin et lui ayant dérobé des objets de valeur, la victime a pu prévenir un équipage de la BAC, qui retrouvait rapidement la voiture des agresseurs dans une rue de Boulogne-Billancourt. Une surveillance du véhicule et des investigations ayant permis d'identifier les individus recherchés, ceux-ci ont été interpellés à leur domicile et déferés à la justice.

Incendie à Dode

Dans la journée de jeudi 20 juin, un important incendie s'est déclaré accidentellement dans un immeuble de la RIVP, 14 avenue Dode la Brunerie. Malgré l'intervention de nombreux pompiers, les flammes ont ravagé deux cages d'escalier, obligeant le bailleur et la mairie d'arrondissement à prévoir le relogement de plusieurs habitants. Jérémy Redler, maire du XVI^e, Samia Badat-Karam, première adjointe, Jacques-Frédéric Sauvage, adjoint au Logement, et Gérard Gachet, adjoint à la sécurité, étaient présents sur place. Douze blessés, dont neuf pompiers, sont malheureusement à déplorer.

En stationnement

Le 9 juillet, un individu semblant s'intéresser de près aux véhicules en stationnement rue de Basano, jusqu'à tenter de les ouvrir, était mis sous surveillance par des policiers vigilants. Au moment où une conductrice fermait son véhicule à distance sans vérifier, l'homme enclenchait la portière pour empêcher la fermeture, puis se glissait dans la voiture avant d'en ressortir avec divers effets dérobés. Immédiatement interpellé, le voleur était placé en garde à vue puis déferé à la justice.

La lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI^e - Numéro 37 | Été 2024

Directeur de publication : Astrid RENOULT

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>